



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 10 OCTOBRE 2013

A l'occasion de la **Journée Mondiale de la Santé Mentale, ce 10 octobre**, le Collectif Santé mentale et Troubles psychiques vous informe de la tenue prochaine **d'une manifestation rassemblant tous les acteurs de la santé mentale** - usagers, familles, professionnels du sanitaire, du social et du médico-social, chercheurs - **ainsi que les élus et le grand public.**

Cette mobilisation a pour objectif de rassembler le plus grand nombre de personnes, munis de lampes de poche, bâtons lumineux, T-shirts ou gilets phosphorescents,... afin de mettre en lumière la Santé mentale et les Troubles psychiques.

Ce rassemblement festif et libre d'accès se tiendra le **Vendredi 29 novembre 2013 à Paris.**

Il sera l'occasion d'informer le grand public sur l'importance de la santé mentale et ses enjeux, ainsi que sur les troubles et le handicap psychiques, encore méconnus.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la **5^{ème} Edition du Mois Extra-Ordinaire**, impulsée par Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris, chargée des personnes en situation de handicap. Sa vocation est de valoriser les réalisations des Parisiens en situation de handicap mais également les dispositifs mis en place par des établissements culturels ou sportifs afin de favoriser les échanges et les rencontres.

Qui sommes-nous ?

Un Collectif qui porte la voix des personnes concernées par les troubles psychiques, leurs familles et des professionnels de la santé et du médico-social afin de mobiliser la société.

Ce Collectif, composé de 18 organismes régionaux et nationaux*, est soutenu par un mouvement rassemblant des associations, fédérations, etc.

* Advocacy France, Agapsy, Aire, Aftoc, ANPCME, Argos 2001, CNQSP, CNUP, Fasm-Croix Marine, FFP-CNPP, Fnapsy, France-Dépression, Galaxie, Œuvre Falret, Psycom, Schizo? Ouil, UNAFAM.

Le Collectif ambitionne de mener des actions nationales de sensibilisation du grand public pour lutter contre les préjugés et la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques et de leurs proches, et améliorer leur insertion dans la société.

Il se mobilise afin de déposer un dossier commun pour l'obtention du label de **Grande Cause Nationale pour la Santé mentale et les Troubles psychiques en 2014.**

L'obtention de ce label répondra non seulement à **des besoins urgents**, compte tenu de l'augmentation de la prévalence des troubles psychiques et leurs retentissements sur la société, mais également à **une demande d'information réelle de la société : deux tiers des Français s'estiment insuffisamment informés.**

Contact presse : Hélène Teurlais 01 58 01 08 90 / 06 82 67 94 92

www.santementale2014.org